

MUKANYONGA Apoline

-Rappost

1985

MP
21P

Module III

APPROCHE GENRE

Par MUKANYOGA Apolline

APPROCHE GENRE

UNITE I: DEFINITION, EVOLUTION HISTORIQUE ET CONSTITUANTS DU CONCEPT « GENRE »

Secteur 1: Définition du Concept « genre »

Secteur 2: Evolution historique vers le concept « genre »

Secteur 3: Besoins et rôles du « genre »

UNITE II: SITUATION ACTUELLE GENRE / POPULATION / DEVELOPPEMENT: CAS DU RWANDA

Secteur 1: Genre / Education au Rwanda

Secteur 2: Genre / Economie au Rwanda

Secteur 3: Genre / Traditions au Rwanda

Secteur 4: Genre / statut juridique et politique au Rwanda

Secteur 5: Genre dans le monde à travers les chiffres

UNITE III: APPROCHE GENRE COMME INSTRUMENT DE DEVELOPPEMENT DURABLE.

Secteur 1: Approche genre dans la gestion des affaires publiques

Secteur 2: Approche genre dans l'élaboration des lois

Secteur 3: Approche genre dans l'élaboration et exécution des projets de
développement

UNITE I: DEFINITION, EVOLUTION HISTORIQUE ET CONSTITUANTS DU CONCEPT « GENRE »

Objectif pédagogique:

A la fin de cette formation, les participants seront capables de:

- Définir le concept « approche genre »
- Présenter le processus d'évolution historique vers le concept « genre »
- Expliquer les constituants du concept « genre »

Secteur 1: Définition du Concept

Le concept « genre » a évolué au cours du temps. Selon le dictionnaire Petit Robert, genre vient des mots latins « genus », « generis » ce qui veut dire « origine », « naissance ».

Ainsi, vers le XIIe siècle, il signifiait « race », « la race humaine » ou « genre humain »

Au XIVe siècle, il prend un sens plus large, en désignant un groupe d'êtres, d'objets présentant des caractères communs ». Grammaticalement « GENRE » fait sous entendre le genre masculin et le genre féminin.

Mais actuellement dans le domaine de la population-développement, le terme « GENRE » est utilisé dans le contexte de la promotion de l'égalité et de l'équité entre l'homme et la femme. L'usage actuel de ce terme « GENRE » semble alors avoir fait son apparition parmi les membres des mouvements féministes qui voulaient insister sur le caractère fondamentalement social des distinctions fondées sur le sexe. Ils voulaient par là, indiquer le rejet du déterminisme biologique implicite dans l'usage des termes comme « sexe ». Pour eux, le terme genre met l'accent sur tout un système de relations entre l'homme et la femme qui peut inclure le « sexe », mais qui n'est pas directement déterminé par le sexe. Selon KATE Young, une des pionnières dans ce domaine: « l'objectif principal de l'approche genre n'est pas la femme en soi; mais les relations entre les genres masculin et féminin » Selon lui, ces relations sont prescrites par une société donnée et sanctionnée par des normes et des valeurs sociales autorisées ou défendues.

Le genre n'est donc pas biologique, il est le fait d'une construction sociale, modifiable selon le contexte culturel. Il n'a donc pas de caractère inné. Etant considéré comme un phénomène social, il ne peut être traité isolément. Il devrait bénéficier d'une approche globale.

Par conséquent, « genre » se rapporte à des domaines variés qui permettent d'étudier les relations entre « genre ». Ainsi parle-t-on de:

- genre et discrimination
- genre et inégalités sociales
- genre et division sexuelle du travail
- genre et développement ...

« Genre » s'applique également aux domaines qui permettent d'élucider le caractère de relations entre « genre » masculin et féminin, d'où l'utilisation des terminologies telles que: - genre et données socio-démographiques

- genre et analyse socio-démographique

Certains historiens et analystes féministes préfèrent aussi utiliser l'expression « genre » à la place de « femme » pour éviter de se centrer sur les femmes de manière trop « étroite » et « séparée » dans l'analyse des données. Cet usage de « genre » est un aspect de ce qu'on pourrait appeler la recherche de la légitimité institutionnelle par les études féministes surtout depuis les années 1980.

Secteur 2: Evolution historique vers le concept « genre »

Depuis la proclamation de l'Année Internationale de la Femme en 1975 et surtout depuis la proclamation de la décennie de la femme par les Nations - Unies (1976-1985), des conférences Internationales pour l'Intégration des femmes au développement (FID) ont été tenues (ex. Nouakchott en 1977, LUSAKA en 1979). Des programmes et des projets de développement ont été élaborés par les différentes organisations des Nations Unies. Mais, même avant la fin de la 1ère décennie vers les années 1980, les mouvements d'émancipation pour les femmes ont fait constater que toutes ces actions conjuguées n'ont pas fait disparaître les inégalités entre les hommes et les femmes dans les différents domaines: éducation, marché d'emploi, économie. Pour la plupart des cas, la raison fondamentale de cette situation est que les femmes n'étaient pas intégrées ni dans l'élaboration ni dans l'exécution de ces programmes pourtant faits pour elles. D'où les réclamations pour remplacer le FID par l'intégration de l'APPROCHE GENRE dans le développement (GED), ce qui a été accepté au cours des différentes conférences notamment la conférence Internationale sur le Développement social, Copenhague 1994, la conférence Internationale pour la population et le développement - Caire 1994 et surtout au cours de la conférence mondiale sur les femmes, Pékin 1995. Cette volonté d'intégration de l'APPROCHE GENRE DEVELOPPEMENT repose sur le raisonnement suivant:

Il est important de considérer, comment, pourquoi, par qui (hommes - femmes) et pour qui (hommes - femmes) les directives sont données, les choix et les décisions sont prises et les lois sont élaborées.

En effet, ces décisions et ces lois affectent les économies, la politique qui affectent à leur tour un grand nombre de population (hommes - femmes).

De même on pense que promouvoir et maintenir un développement durable c'est laisser les hommes et les femmes participer équitablement au choix, à l'exécution et à l'évaluation des programmes qui les affectent.

Pour beaucoup, l'implication des hommes et des femmes dans le choix, l'exécution et l'évaluation est une question de justice, de complémentarité et de transparence.

C'est aussi une question de donner aux hommes et aux femmes la même chance de discuter et de prendre des décisions pour des problèmes qui les affectent en tant que bénéficiaires et acteurs de programmes de développement.

Le tableau ci-après, montre le passage de l'approche FID ou l'approche GED.

Tableau 1:

INTEGRATION DES FEMMES AU GENRE ET DEVELOPPEMENT (GED) DEVELOPPEMENT (IFD)	
1. l'approche	
Une approche qui considère les femmes comme étant le problème	Une approche du développement
2. Le centre d'intérêt	
Les femmes	Les rapports femmes - hommes
3. Le problème	
L'exclusion des femmes (qui représentent 50 % des ressources potentielles de production) du processus de développement.	Les relations de pouvoir inégales (riches et pauvres, femmes et hommes) qui empêchent un développement équitable ainsi que la pleine participation des femmes.
4. L'objectif	
Un développement plus efficient, plus efficace	Un développement équitable et durable, où les femmes et les hommes prennent les décisions.
5. La solution	
Intégrer les femmes au processus de développement existant	Accroître le pouvoir des plus démunis et des femmes. Transformer les relations non-égalitaires.
6. Les stratégies	
Projets pour les femmes Volets femmes Projets intégrés Accroître la productivité des femmes Accroître la capacité des femmes d'effectuer les tâches traditionnellement liées à leur rôle	Identifier / considérer les besoins pratiques déterminés par les femmes et les hommes en vue d'améliorer leur conditions. traiter en même temps des intérêts stratégiques des femmes. Faire face aux intérêts stratégiques des pauvres par un développement axé sur les gens.

Source: « Un autre genre de développement ».

Evénements importants dans le domaine de Genre

Au niveau Mondial

- 1975: Proclamation de l'Année Internationale de la Femme par les Nations Unies, Mexico
- 1976 - 1985: Proclamation de la Décennie de la femme par les Nations Unies
- 1979: Adoption de la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des enfants et femmes
- 1993: Conférence Mondiale sur les droits de l'homme, Vienne
- 1994: Conférence Internationale sur la Population et le Développement Social, Copenhague
- 1995: 4ème Conférence Mondiale sur les femmes à Pékin

Au niveau Africain

- 1977: 1ère conférence régionale sur l'intégration des femmes au développement, Nouakchott (Mauritanie)
- 1979: 2ème Conférence régionale sur l'Intégration des femmes au Développement, Lusaka (Zambie)
- 1984: 3ème Conférence régionale sur les femmes, Arusha (République Unie de Tanzanie)
- 1989: 4ème Conférence sur les femmes à Abudja (Nigéria)
- 1994: 5ème Conférence régionale africaine sur les femmes, Dakar (Sénégal)

Les instruments existants

1. Le plan d'action de Lagos et l'acte final de Lagos (1980)
 2. Le programme d'action de Kilimandjaro concernant la population et le Développement (1984)
 3. La charte africaine de la participation populaire au développement et à la transformation (1990)
 4. Le traité d'Abuja instituant le CEA (1991)
 5. La déclaration de Dakar / Ngor sur la population, la famille et le développement durable (1992)
 6. La déclaration de Ouagadougou sur l'éducation des filles (1993)
- La conférence régionale sur les femmes et la paix et le plan d'action de Kampala sur les femmes et la paix par le conseil des ministres de l'OUA, 60ème session, Tunis (1994)

Source: Approche genre. Par Bernadette KABRE, INADES Formation, Abidjan, décembre 1997

Secteur 3: Les besoins et les rôles du « genre »

Pour pouvoir réellement intégrer l'approche genre dans les projets et programmes de développement, il est important d'identifier les besoins déterminés par les hommes et les femmes ensemble et de considérer les rôles du genre.

Les besoins

Les besoins du genre sont de deux ordres:

- Les besoins concrets ou pratiques liés souvent aux sphères dont les femmes sont les principales responsables, même si tous les membres de la famille en bénéficient. Ces besoins diffèrent selon les classes sociales, l'âge, la situation de l'homme et de la femme

ex: besoin de revenu, de logement, de nourriture, de médicaments.

Souvent, la réponse à ces besoins, ne modifie pas la situation de subordonnée de la femme par rapport à l'homme.

- Les besoins stratégiques émanent de la compréhension et de l'analyse de la situation de relation entre les genres (masculin et féminin). Ils se réfèrent aux actions et stratégies pour entraîner un processus de changement structurel et l'acquisition du pouvoir (de décision, de contrôle) par les femmes au même titre que les hommes.

Les rôles

Les rôles du genre sont de 3 ordres:

- Le rôle de reproduction

Toute activité menée pour la maintenance du ménage et la survie des membres du ménage: faire la cuisine, donner les soins aux enfants, laver les habits, faire la vaisselle, chercher l'eau et le bois de chauffage...

En tant que rôle de survie pour les personnes, il est jugé très important. Dans les pays en développement, ce rôle de reproduction est un travail manuel dur qui occupe presque tout le temps des personnes qui le font. C'est souvent la responsabilité de la femme et des filles. Le résultat c'est que les femmes travaillent plus d'heures que les hommes. C'est un travail sous évalué parce que non rémunérateur. Les femmes elles-mêmes quand on leur demande ce qu'elles font, elles disent toujours qu'elles font « rien » parce que leur travail de reproduction n'est pas reconnu. Il est grand temps que l'on donne à ce rôle la place qu'il faut, et que l'on fasse des études pour voir l'influence de ce rôle sur l'inégalité du genre. En Grande Bretagne on a vu que si on donnait de la valeur au rôle de reproduction, chaque femme aurait au moins entre 12.000 et 15000 dollars par an.

- Rôle de production ou économique

Concerne les biens et services aux fins d'une consommation directe ou pour la commercialisation.

Dans les pays en développement, le travail de la production de la femme est comme une extension du rôle de reproduction : Cultures vivrières pour autoconsommation, vente des produits agricoles pour avoir d'autres produits de première nécessité destinés aux ménages: sels, savon, huile Comme ce rôle exercé par la femme est non rémunérateur, il est aussi sous évalué et considéré comme non important.

Les rôles de production et de reproduction sont intrinsèquement liés dans la vie quotidienne des femmes. Tout programme doit tenir compte de ces deux rôles, si non il risquerait d'être inefficace.

- Les rôles sociaux et communautaires, incitent les adultes à oeuvrer pour le bien collectif et à maintenir les règles et rites, qui constituent la base idéologique de la société.

- Cérémonies: mariages, naissances
- Réunion pour réconcilier les personnes en conflit (Gacaca)
- rites funéraires

Les hommes et les femmes participent ensemble à ce genre d'organisations communautaires bien que les hommes y soient toujours plus influents

Needs are in Two Categories.

- Concrete needs (modern way ⊕ ⊕ ⊕ ⊕)
- Concrete needs
 - * Education
 - * Tradition
 - * ~~with~~ division of Labour.

UNITE II: SITUATION ACTUELLE GENRE / POPULATION / DEVELOPPEMENT: **CAS DU RWANDA**

Objectif pédagogique

A la fin de cette formation, les participants seront capables de présenter les inégalités du genre au Rwanda, en Afrique et dans le monde.

Les relations entre l'homme et la femme ne doivent pas être des relations de dualité mais plutôt des relations d'égalité, de partenariat et de justice dans tous les domaines et à tous les niveaux.

Accepter cet enjeu d'égalité entre genre, c'est souvent accepter de rompre avec l'habituel: attitude, comportement, actes, culture, expression véhiculant ces inégalités.... Cela nécessite donc un combat de longue haleine qui doit être mené côte à côte par l'homme et la femme au niveau national, régional, continental et mondial.

A travers les données statistiques, les faits observés, les traditions et la législation rwandaise nous allons voir à quel niveau se situe notre pays dans ce combat pour l'intégration de la femme dans le processus de développement par rapport au reste du monde et au reste de l'Afrique.

D'après l'enquête socio-démographique de 1996, le pays compte 53,6% de femmes et 46,4% d'hommes. Les chefs de ménages femmes constituent 34% du total des chefs de ménage, la moyenne africaine est de 20%. Pourtant, il existe des disparités entre genre dans beaucoup de domaines au Rwanda:

Secteur 1: Genre / Education

Traditionnellement, la place de la jeune fille rwandaise était le foyer parental où petit à petit, sa mère, ses tantes l'initiaient à sa vie future d'épouse, soumise à son mari et contribuant par ses activités, à la prospérité de la grande famille: nettoyer la maison et les enclos, faire la cuisine, soigner et éduquer les enfants, cultiver et conserver les récoltes, puiser de l'eau, ou pour les éleveurs, préparer le beurre et le lait caillé ...

Pendant la période coloniale, l'introduction d'un nouveau système éducatif au début du XXème siècle, les filles ont été d'abord écartées, parce que le colonisateur ne s'attachait qu'à la formation des cadres subalternes hommes. Les femmes n'ont eu accès à l'enseignement scolaire que vers les années 1950 et au début ce n'était que des écoles qui préparaient toujours les femmes à leur rôle de reproduction: écoles ménagères, écoles techniques moyennes, écoles d'infirmières. Depuis l'indépendance, l'enseignement primaire a été rendu obligatoire sans distinction de sexe, mais malgré cela, l'écart du niveau d'instruction et d'alphabétisation subsiste entre genre (masculin et féminin).

Ainsi actuellement, 50,5 % de femmes sont analphabètes contre 43,6 % d'hommes. Concernant l'instruction, 38% de femmes n'ont jamais fréquenté l'école, contre 28,9% d'hommes. 54,9% de femmes ont fréquenté l'école primaire, contre 62,6% d'hommes.

3,4 % de femmes ont fréquenté l'école secondaire contre 4,3% d'hommes et 0,1 % de femmes ont fréquenté l'enseignement supérieur contre 0,4% d'hommes. Remarque aussi que 50% de chefs de ménage femmes sont analphabètes. Ces chiffres nous montrent que malgré les efforts consentis par les pouvoirs publics, les disparités entre genre subsistent dans le domaine de l'éducation. Cela est d'autant plus grave que les enfants surtout les filles des chefs de ménage qui n'ont aucun niveau d'instruction verront leur chance d'aller à l'école diminuer. Or, selon l'UNESCO, l'éducation est le moyen le plus efficace de parvenir à l'égalité entre genre. Elle permet d'enseigner aux individus quels sont leurs droits et libertés afin d'en assurer le respect. Elle permet également la volonté de protéger les droits et les libertés des autres.

Tableau 2: Alphabétisation, Instruction

Alphabétisation (6ans et plus)	% total	% hommes	% femmes
Alphabètes	51,4	55	48,4
Analphabètes	47,3	43,6	50,5
Non déterminés	1,3	1,5	1,1
	100	100	100

Instruction (6 ans et plus)	% total	% hommes	% femmes
Aucune	33,8	28,9	38
Primaire	58,8	62,6	54,9
Post-primaire	1,7	1,6	1,7
Secondaire	3,8	4,3	3,4
Supérieur	0,2	0,4	0,1
Non déterminé	2	2,1	20
Total	100	100	100

Source: Enquête socio-démographique 1996, République rwandaise

Les raisons qui expliqueraient cet écart sont de plusieurs ordres:

- Certains parents, surtout en milieu rural refusent de payer les frais de scolarité de leurs enfants de sexe féminin parce qu'ils pensent à tort qu'une fois les études terminées, elles iraient enrichir une autre famille (celle de son mari).

Pour les jeunes filles qui parviennent à aller à l'école leur faible scolarisation proviendrait des facteurs suivants:

- Echecs et déperditions scolaires suite au manque de temps suffisant pour revoir leurs leçons après l'école étant donnée qu'elles doivent aider leurs mères aux lourdes tâches quotidiennes de la maison.
- Abandon suite
 - aux longues distances à parcourir à pieds alors qu'elles sont déjà fatiguées par les travaux qu'elles effectuent avant d'aller à l'école,
 - aux mariages précoces,
 - aux grossesses non désirées
 - ou tout simplement pour aider leurs mères à la maison.

- Repérer et soutenir matériellement les élèves orphelins pauvres ou les enfants dont les parents sont réellement démunis.
- Inciter et sensibiliser les élèves à s'orienter en fonction de leurs aspirations, de leur capacité intellectuelle et non en fonction de leur sexe.
- Etudier la carte scolaire du pays pour placer les écoles surtout primaires non loin de la résidence des élèves.
- Créer ou renforcer les centres d'alphabétisation et d'éducation à la vie familiale pour adultes.

Secteur 2: Genre / Economie

Au Rwanda, le nombre de femmes actives âgées de 10 ans et plus est légèrement plus élevé que celui des hommes situés dans le même écart d'âge. En effet, le taux spécifique d'activité est de 71,5% pour les femmes et de 70,5 % pour les hommes. Beaucoup de ces femmes actives se concentrent dans le secteur primaire: 94,6% contre 86,8% d'hommes actifs. Dans les autres secteurs, la place des femmes est insignifiante: 0,2 de femmes actives contre 3,6% d'hommes actifs dans le secondaire et 4,5 % des femmes actives contre 8,5% d'hommes actifs dans le tertiaire.

Quant au statut de l'emploi, 65,5 % de femmes actives sont indépendantes contre 56,6 % d'hommes actifs. Les femmes actives indépendantes sont apparemment nombreuses, mais il s'agit ici des femmes qui exploitent les terres familiales et d'un petit nombre de femmes qui font le petit commerce dans les centres urbains. Autrement dit, il s'agit en grande partie des femmes actives dans leur rôle de production sous évalué parce que non payant. 30 % des femmes actives sont des aides familiales contre 32,4 % d'hommes actifs; il s'agit des hommes et des filles essentiellement célibataires qui aident les parents aux travaux de ménage ou de champs en attendant de fonder leurs propres foyers.

Le nombre de femmes employeurs est presque insignifiant, alors que les salariés représentent 3,3 % de femmes actives contre 9,3% d'hommes actifs. 0,2 % de femmes actives ont le statut d'associé et cette représentation est de 0,1 % chez les hommes actifs

Le statut dans l'emploi se présente comme suit:

Tableau 3:

STATUT DANS L'EMPLOI	TOTAL	% HOMMES	% FEMMES
Indépendant	61,3	56,2	65,5
Employeur	0,1	0,1	0
salarié	6	9,4	3,3
Apprenti	0,1	0,2	0
Aide-familial	31,1	32,4	30
Associé	0,1	0,1	0,2
Non déterminé	1,4	1,6	1,1
Total	100	100	100

Source: Enquête socio-démographique 1996. Rwanda

A travers ces données, nous remarquons que la femme rwandaise participe réellement à la vie économique du pays même si sa présence dans le secteur secondaire et tertiaire reste insignifiante.

La question ici, est de savoir si la femme bénéficie du fruit de son travail. La réponse est non. En effet, l'on sait qu'au Rwanda, on distingue les cultures vivrières essentiellement d'autoconsommation et les cultures commerciales. Si la gestion des récoltes réservées à l'autoconsommation incombe à la femme qui a la charge de nourrir toute la famille, l'argent issu de la vente des produits commerciaux est plutôt géré par l'homme de qui, la femme doit attendre, des habits pour elle et pour les enfants, des ustensiles de cuisine, des savons La plupart des cas, les trois quart de ce revenu sont utilisés pour des dépenses inutiles à la famille, à savoir l'achat des boissons alcoolisées. La femme rwandaise du milieu rural quoi que active économiquement se retrouve ainsi, pauvre, dépendante et souvent sans niveau d'instruction pour connaître et défendre ses droits.

En milieu urbain, la femme est plus sensible à ses droits mais la pauvreté et la dépendance subsiste, étant donné son faible revenu consécutif à son niveau d'instruction qui reste pour la plupart des cas faible.

Dans le cadre de combattre cette pauvreté et cette dépendance, en plus des centres d'alphabétisation et d'éducation à la vie familiale, sociale et économique, cités plus haut, le Ministère du Genre, de la Famille et des Affaires Sociales (MIGEFASO), incite les femmes à se regrouper en associations pour avoir de petits crédits d'investissement dans les domaines variés: agriculture, artisanat, commerce...

D'autres associations féminines non gouvernementales ont déjà une assise solide et aident les femmes à sortir de la pauvreté. citons par exemple « DUTERIMBERE, ASSOFERWA, AVEGA AGAHOZO, BENIMPUHWE ...35 associations sont regroupées en une seule: PRO-FEMMES TWESE HAMWE pour une bonne coordination. Déjà, selon l'enquête socio-démographique 0,2% des femmes vivent de la rente de ce statut d'associé.

Secteur 3: Genre / Traditions

La femme rwandaise est traditionnellement respectée pour son rôle de reproduction. En Kinyarwanda, on continue à l'appeler « umutima w'urugo » littéralement cela veut dire « le cœur du foyer », pour indiquer le rôle combien indispensable de la femme dans la vie familiale. Malgré cela, les traditions créent des rapports de subordination entre l'homme et la femme, le garçon et la fille. Ces rapports de subordination se remarquent à travers la division sexuelle du travail, le partage du pouvoir de décision et de contrôle mais aussi à travers le langage, les proverbes, les contes...

Au Rwanda, comme ailleurs, le travail était sexuellement partagé: les femmes et les jeunes filles au foyer et aux champs, (voir rôles de reproduction et de production) les hommes et les garçons, les travaux durs (couper les gros arbres, suivre le troupeau de vaches).

C'était un partage plus ou moins rationnel, mais avec l'introduction de la monnaie comme moyen d'échange, les hommes ont vite converti leurs activités traditionnelles en celles qui rapportent de l'argent notamment la pratique des cultures commerciales, les travaux de construction ou d'entretien de routes ...

Il s'est créé alors une relation de dépendance entre celui qui gagne de l'argent et qui a le pouvoir d'achat (l'homme) et celle qui fait vivre la famille mais sans être rémunérée (la femme).

La tradition rwandaise veut que l'homme soit le chef du ménage respecté par tous les membres de la famille. Pour cela, les grandes décisions sont prises par lui, même si parfois il consulte son épouse avant de les prendre.

Le contrôle des terres et de la maison conjugale lui appartient dans la mesure où c'est lui qui va demander la main à sa future épouse pour qui il paye la dote avant de l'amener chez lui, sur les terres de ses ancêtres.

Les enfants appartiennent au mari et à sa famille. Ainsi pour garder son statut de mère féconde, appréciée par tous, la femme doit en faire autant que le mari et sa famille élargie le veulent. Elle doit également avoir les enfants de deux sexes et surtout les garçons, sans lesquels le mari prend une autre épouse de peur que l'arbre généalogique de sa famille ne s'estompe. C'est en partie pour cette raison que malgré sa suppression juridique, la polygamie subsiste au Rwanda à 5,8 % selon l'enquête socio-démographique, 1996.

Par ces exemples, nous voyons que les traditions donnent tous les pouvoirs de décision et de contrôle à l'homme pendant que la femme n'a même pas le droit d'être indépendante après la mort de son mari parce que souvent, si la femme veuve décide d'épouser un autre homme qui n'a aucune relation familiale avec son premier mari, elle doit abandonner ses enfants et tous les biens à sa belle famille. C'est une tradition qui est en partie suivie actuellement et c'est pourquoi l'enquête socio-démographique 1996 a révélé que sur le nombre total des veufs, 10,9 % sont des hommes et 89,1 % des femmes. Cela veut dire que les hommes restent rarement veufs parce qu'ils se remarient aussitôt, tandis que les femmes même si elles sont encore très jeunes, elles doivent garder le statut de veuve de peur de quitter les terres agricoles qui font vivre leurs enfants. Elles ne peuvent pas non plus retourner chez elles parce que la tradition ne leur autorise pas d'hériter des terres de leurs parents.

Les proverbes , le langage montrent également le statut de la femme, dans la tradition rwandaise:

exemples: **proverbe:** - « Nta nkokokazi ibika isake ihari »

- « Nta rutugu rukura ngo rusumbe ijosi » (proverbe qui s'adresse soit aux femmes soit aux enfants)

Langage: - « N'uko wabaye umugabo sha », autrement dit, tout ce qui est bien fait ne peut être attribué qu'à l'homme.

Certaines traditions rwandaises sont des obstacles à l'épanouissement familial, social et économique de la femme. C'est pourquoi des stratégies doivent être trouvées pour les combattre:

- Mettre en place des lois donnant à la femme les mêmes droits que son frère homme
- Développer l'instruction de la femme pour qu'elle soit capable de défendre ses droits.
- Sensibiliser tout le monde sur les conséquences négatives de ces traditions rétrogrades sur le bien - être familial et social.

Ainsi, pendant l'élaboration des programmes et des projets de développement, des questions suivantes doivent guider le responsable, car la meilleure façon d'amener les femmes à s'approprier du processus de changement désiré, c'est de les impliquer le plutôt à toutes les étapes, à la vie du projet:

- Quelle est ma place dans la compréhension du concept « genre »?

- Ai-je une connaissance de l'approche genre
- Mon point de vue est-il « genré »? c'est à dire un point de vue qui prend en compte l'individu homme - femme?
- Ai-je des préjugés ou des images stéréotypées sur les femmes
- Est ce que je ne cherche pas que mes idées soient dominantes quand je discute avec mes collègues femmes?
- Quels sont les besoins (concrets ou stratégiques) de mon groupe cible?
- Tout le monde (hommes et femmes) va -t- il bénéficier de ce projet?
- Ai-je pensé à l'approche genre dans le choix des collaborateurs à ce programme, à tous les niveaux?
- Ai-je tenu en compte des rôles des groupes cibles (reproduction, production)?

Les programmes de production ont pour rôle de:

- Alléger les tâches des femmes
- Diversifier les activités de production
- Améliorer la production

L'objectif des programmes d'allègement des tâches féminines est de réduire la pénibilité du travail et d'augmenter le temps disponible pour les femmes: mécanisation, motorisation.

Les finalités sont de sauvegarder la santé des femmes en vue de leur permettre de participer à des séances d'alphabétisation, de dispenser plus de soins et d'attention à leurs enfants ou d'intégrer à la vie associative en participant à diverses réunions. Lorsque ils fonctionnent bien, en plus de cette finalité première, ils permettent aussi la production et le revenu.

L'objectif de la diversification des activités est d'assurer aux femmes de nouvelles productions, d'accroître le revenu. Cela passe par:

- la fourniture d'outils de production améliorée
- L'apprentissage de nouvelles compétences

La finalité est d'améliorer la nutrition

la qualité de vie

le bien être

Indirectement, la diversification des activités permet aussi d'avoir de l'autonomie.

Avec les crises actuelles, les charges familiales s'alourdissent, ce qui fait que les hommes acceptent de laisser leurs femmes exercer des activités rémunératrices, donc d'exercer vraiment leur rôle de production. Dès lors, les femmes partagent les responsabilités familiales, mais le pouvoir de décision reste souvent exclusivement aux mains des hommes.

Les programmes touchant à la reproduction doivent viser l'amélioration de la santé reproductive du genre, mais en particulier de la femme

- PF
- Santé maternelle et infantile
- Lutte contre les MST/SIDA

Cependant, les programmes devraient assurer à la femme le pouvoir de décision concernant la reproduction: et c'est ce qui manque actuellement.

L'inégalité du genre est un phénomène social, ancré dans les habitudes et les comportements de la société. Changer ces habitudes et ces comportements n'est donc pas une tâche facile. C'est un travail de longue haleine qui nécessite l'action conjuguée de tout le monde (hommes et femmes), mais qui doit absolument aboutir pour pouvoir parler vraiment d'un développement durable.

Ce travail de recherche de l'égalité, de l'équité du genre consiste à reconnaître d'abord le problème à l'aide de « l'analyse genre », à chercher des solutions c'est à dire la scolarisation de tous les enfants, l'alphabétisation des adultes, l'accès aux ressources sans discrimination aucune, l'élaboration des codes et des lois qui ne discriminent pas le genre féminin, l'acquisition du « pouvoir » de contrôle et de décision par la femme.

Reconnaître l'égalité du genre comme une condition nécessaire pour un développement durable, c'est aussi accepter d'impliquer la femme ou d'utiliser l'approche genre à tous les niveaux des institutions politico-administratives et dans les programmes ou projets de développement.

REFERENCES

- Approche genre par Bernadette KABRE, INADES Formation, Abidjan 1997.
- « Genre, une catégorie utile d'analyse historique »; Jean Scott
- Conceptualisation des femmes , KATE Young
- Gender and Gender Mainstreaming, specially prepared for ECA staff, January 1997; United Nations economic Mission for Africa. African Center for Women.
- Gender Mainstreaming by Stalla C. Ogbuagu (Senior Officer, Gender, Population, Development) FAO, 1998.
- Enquête socio-démographique 1996, Rwanda
- Enquête Démographique et de Santé 1992, Rwanda
- Condition de la femme et Population. Publié par les Nations Unies par le CEPED avec la collaboration du FNUAP et de URD, 1992

